

## Vue bloc du programme des cours

Or Th Pr Au Cr

Informations complémentaires

### Renseignements

Madame le Professeur Sabine GEERTS  
Département des Sciences dentaires  
Service de Dentisterie Conservatrice et Endodontie  
Bât. K1 - Sciences dentaires - 4020 Liège  
Tél. : 04/270.31.00 Fax : 04/270.31.10  
Courriel : sab.geerts@gmail.com

Secrétariat :

Nathalie PONDANT  
Tél. : 04/270.30.16 Fax : 04/270.31.10  
Courriel : nathalie.pondant@chu.ulg.ac.be

### Présentation

Objectif :

Les soins et les traitements endodontiques devenant de plus en plus "spécialisés", les dentistes généralistes ne sont plus complètement formés pour exercer une pratique devenue, dans certains cas, très spécifique. Le souhait de prodiguer des traitements endodontiques de plus en plus complexes nécessite dès lors un domaine de compétences qui ne peut être abordé dans ses spécificités que dans le cours d'un enseignement de troisième cycle. Un des objectifs du CUC en Endodontie est d'offrir aux praticiens généralistes la possibilité de se former aux techniques de pointe et d'actualiser leurs connaissances théoriques et pratiques en endodontie.

Exposé des motifs :

Le développement des nouvelles technologies adaptées à l'Odontologie, notamment l'utilisation de la microscopie et des techniques mécanisées de préparations endo-canalaires, demande des connaissances théoriques et pratiques qui ne sont que sommairement abordées dans le cadre des études de deuxième cycle.

Cette situation nécessite, de la part des structures universitaires, de proposer un enseignement fait pour sans cesse actualiser les connaissances utiles au praticien mais aussi pour former (éventuellement) des spécialistes qui se consacreront exclusivement à la pratique de l'Endodontie.

L'enseignement du CUC sera dispensé en délivrant les connaissances fondamentales indispensables à une pratique clinique spécifique et de pointe en endodontie générale.

Collège d'enseignement :

Directeur : Pr. S. GEERTS

Enseignants : Prs. S. GEERTS, M. LAMY, M. LIMME, S. NAMMOUR, Mme A. GUEDERS, Mr G. LECLoux

Attachés et collaborateurs scientifiques : A. BOLETTE, J. DEGRAVE, D. HEYSSELAER.

### Conditions particulières d'accès / Public cible

Cette formation s'adresse aux titulaires du diplôme Belge de deuxième cycle en sciences dentaires (Master), aux titulaires du diplôme Belge de Master complémentaire en stomatologie, ou diplôme étranger équivalent.

Les personnes intéressées sont invitées à prendre contact avec le responsable de la formation pour examen de leur candidature (examen du curriculum vitae, analyse des réponses au questionnaire de motivation préétabli, connaissances basiques de la langue anglaise). La décision est rendue par le Conseil Pédagogique du CUC en Endodontie.

Les titulaires d'un diplôme hors Union européenne doivent contacter le Service des Admissions (Certificat de formation spécialisée partielle).

### Durée de la formation

#### - Plan de formation :

#### Durée : 2 ans - 65 crédits

Première année (30 ECTS)

- 3 ECTS (75h) : Cours théoriques, séminaires, recherches bibliographiques, autres enseignements
- 2 ECTS (50h) : Travaux pratiques de laboratoire (1-1.5 jours par semaine durant le mois de janvier et/ou le mois de février)
- 2 ECTS (50h) : Pré-cliniques et cliniques (assistance des spécialistes en endodontie et/ou réalisation de soins sur patients)
- 23 ECTS (575h) : Travail de recherche, d'analyse d'articles et de préparation de cas.

Deuxième année (35 ECTS)

- 3 ECTS (75h) : Cours théoriques, séminaires, recherches bibliographiques, autres enseignements
- 2 ECTS (50h) : Travaux pratiques d'anatomie et d'apprentissage des pratiques chirurgicales
- 2 ECTS (50h) : Cliniques (assistance des spécialistes en endodontie et/ou réalisation de soins sur patients)
- 12 ECTS : Travail de recherche, d'analyse d'articles et de préparation de cas
- 16 ECTS : Mémoire de fin de formation

**Conditions d'obtention du diplôme** : Présence obligatoire, réussite des contrôles de connaissances et des examens, acceptation du mémoire.

#### - Option supplémentaire du CUC :

Thèse de doctorat ou autres.

#### - Organisations des enseignements :

Date de début des cours : septembre de chaque année.

Fin des cours : septembre de chaque année.

Durée de formation: 2 ans (début de cycle et possibilité d'inscription, pour le cycle, tous les deux ans).

Enseignement théorique.

Enseignement clinique.

Travaux pratiques de laboratoire et de pré-cliniques.

Formations cliniques (observations et soins sur patients).

Mémoire bibliographique de connaissances approfondies ou de recherche : dépôt en juin (pour les étudiants inscrits pour la deuxième année du cycle de formation). Soutenance du mémoire en septembre par chaque étudiant inscrit en deuxième année (soutenance publique et en présence de la deuxième promotion).

**- Capacité d'accueil :**

12 à 20 étudiants

**Programme de cours**

**Bloc 1 du programme de l'année**

**Cours obligatoires**

MCER0098-1	<i>Cours théoriques, séminaires, recherches bibliographiques, autres enseignements</i> - COLLÉGIALITÉ	75	-	-	<b>3</b>
MCER0099-1	<i>Travaux pratiques de laboratoire</i> - COLLÉGIALITÉ - [50h TP]	-	-	[+]	<b>2</b>
MCER0100-1	<i>Pré-cliniques et cliniques (assistance des spécialistes en endodontie et/ou réalisation de soins sur patients)</i> - COLLÉGIALITÉ - [25h Clin., 25h PRCL]	-	-	[+]	<b>2</b>
MTRA9003-1	<i>Travail de recherche, d'analyse d'articles et de préparation de cas</i> - COLLÉGIALITÉ - [575h AUTR]	-	-	[+]	<b>23</b>

**Bloc 2 du programme de l'année**

**Cours obligatoires**

MCER0098-2	<i>Cours théoriques, séminaires, recherches bibliographiques, autres enseignements</i> - COLLÉGIALITÉ	75	-	-	<b>3</b>
MCER0101-1	<i>Travaux pratiques d'anatomie et d'apprentissage des pratiques chirurgicales</i> - COLLÉGIALITÉ - [50h TP]	-	-	[+]	<b>2</b>
MCER0102-1	<i>Cliniques (assistance des spécialistes en endodontie et/ou réalisation de soins sur patients)</i> - COLLÉGIALITÉ - [50h Clin.]	-	-	[+]	<b>2</b>
MTRA9003-2	<i>Travail de recherche, d'analyse d'articles et de préparation de cas</i> - COLLÉGIALITÉ	-	-	-	<b>12</b>
MMEM9005-1	<i>Mémoire de fin de formation</i> - COLLÉGIALITÉ	-	-	-	<b>16</b>

**Evaluation**

\* Enseignement théorique : contrôle continu des connaissances sous la forme de questions à réponses courtes et/ou questionnaires à choix multiples. Un contrôle sera effectué après chaque module (minimum 8 contrôles/année de cycle de formation).

\* Enseignement pratique, dirigé, clinique: contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

\* Mémoire de fin d'année : défense du mémoire bibliographique de connaissances approfondies ou de recherche appliquée sur un sujet imposé (devant un jury). Noté sur 40 (coefficient 2). Le mémoire doit être soutenu en septembre, soit 24 mois après la date de début des cours, en présence d'un jury. La soutenance est publique.

\* Module clinique noté sur 20 (coefficient 1).

La note d'examen de fin d'année est constituée par la somme arithmétique des quatre épreuves.

Est déclaré admis tout candidat ayant obtenu au moins la note globale de 50 sur 100.

Les épreuves sont jugées par un jury composé d'au moins quatre membres désignés par le Directeur du CUC et choisis parmi les enseignants qui participent à cet enseignement. Le Directeur peut également faire appel à des spécialistes externes, experts en la matière.

**Inscription**

Où ? : Cellule Formation continue de l'ULg.

Documents à présenter : Autorisation d'inscription du Doyen.

Frais d'inscription : 4.780 EUR par année académique et par étudiant.

Pas de frais d'inscription pour les étudiants régulièrement inscrits à l'ULg (inscription complémentaire)